

PROCES VERBAL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 18 MAI 2009

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

EN DATE DU 18 MAI 2009

L'an deux mille neuf et le dix-huit du mois de mai à dix-huit heures trente,

Les membres du Conseil Communautaire Salon - Etang de Berre -Durance se sont réunis à la salle de la piscine Claude Jouve à Berre l'Étang, sur la convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.2121-10, L.2122-8, L.2122-17 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, par Monsieur Michel TONON Président de la Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durance.

Etaient présents ou représentés à cette assemblée :

M. Christophe AMALRIC ; M. Serge ANDREONI ; M. Maurice ANZEMPAMBER ; M. Patrick APPARICIO représenté par Mme ESPERANDIEU; M. Régis BADINO ; M. Raymond BARTOLINI représenté par M. CAMPANA ; M. Sylvain BEAUME représenté par M. Rémy FABRE; M. Paul BERNARD ; Mme BLANC-PARDIGON ; M. Joël BREGUIER ; Mme Mireille BREMOND représentée par M. BERNARD ; M. Alain BRIEUGNE représenté par M. LEROI; M. Olivier BUSSIERE ; M. Marc CAMPANA ; M. Jean-Claude CARLO représenté par M. PALMITESSA ; M. Marcel CASTELLANI M. Jean-Luc CHAVE représenté par M. Jean-Claude FABRE ; M. Victor CHIOSTRI représenté par M. MAGGI; Mme Eliane CIBOT représentée par M. RIBATTI ; Mme Florence CIRBEAU ; M. Bernard CONAND représenté par M. NANCEY; M. Daniel CONTE ; M. Robert COSTE représenté par M. IMBERT ; M. Michel CREON ; Mme Vanessa DAUTA-GAXOTTE représentée par M. MITRIDATI ; M. Daniel DE SIO ; M. Didier DEBARGE ; M. Guy DEGLIN représenté par M. WIGT; Mme Martine ESCANUELA ; Mme Michèle ESPERANDIEU ; M. Jean-Claude FABRE ; M. Rémy FABRE ; M. Yves FABRE représenté par M. MOUNET ; Mme Françoise FERNANDEZ ; Mme Michèle FRANCOIS ; M. Gérard FRISONI ; Mme Rita GIACOBETTI représentée par Mme OUNANIAN; Mme Claude GIANNARELLI ; M. René GIMET représenté par M. ANDREONI ; Mme Violette GUEY représentée par M. PROREL; M. Thierry GUIGUES représenté par Mme BLANC-PARDIGON ; M. Jean-Pierre GUILLAUME ; M. Olivier GUIROU ; M. Jean-Claude IMBERT ; Mme Christelle JULLIAN-LATARD représentée par Mme SURLES ; Mme Caroline JULLIEN représentée par M. CREON; M. Guy LARROCHE ; M. André LEONARD ; M. Richard LEROI ; M. Jean LEVEQUE ; M. Yves LOMBARDO ; Mme Marcelle LOUCHE représentée par M. FRISONI ; M. Jean-Pierre MAGGI ; M. Gilles MASSOT ; M. Vincent MITRIDATI ; Mme Laurence MONET représentée par M. DEBARGE ; M. Pascal MONTECOT représenté par Mme FERNANDEZ; M. Henri MOUNET ; Mme Maguy MOUREN ; M. Jean-Marcel NANCEY ; M. Henri OUDET ; Mme Odette OUNANIAN ; M. Joseph PALMITESSA ; M. Wolfgang PAULIN ; M. Henri PONS représenté par M. MASSOT ; M. Michel PROREL ; M. Christian RAPAUD ; M. Hervé RATAU ; M. Alain REYRE ; M. Sauveur RIBATTI ; M. Yves SANTIAGO ; Mme Nicole SEGUIN ; M. Fernand SERRADIMIGNI représenté par M. OUDET ; M. Jacques SIBILLI ; Mme Corine SILVY ; M. Michel STRAUDO représenté par M. GUILLAUME; Mme Anne-Marie SURLES ; M. Michel TONON ; M. Henri TRANCHECOSTE ; M. Georges VIRLOGEUX ; M. Yves WIGT.

Secrétaire de séance : Florence CIRBEAU

Monsieur Serge ANDREONI, 1^{er} Vice-Président d'Agglopoie Provence et Sénateur-Maire de Berre l'Etang, souhaite la bienvenue aux membres de l'Assemblée pour ce Conseil Communautaire se tenant à la salle de la piscine intercommunale Claude Jouve à Berre l'Etang.

Après appel des Conseillers Communautaires par le secrétaire de séance, Mme Florence CIRBEAU, le Président Michel TONON, ouvre la séance.

Le Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour une question supplémentaire relative à la convention partenariale avec l'association PEGASE PACA.

Les Procès Verbaux des Conseils Communautaires des 23 et 30 mars 2009 sont validés à l'unanimité des 81 membres présents ou représentés.

1. FINANCES - Commune de Berre l'Etang : prolongation de délai de fonds de concours pour communes urbaines – Exercice 2007 – Programme de requalification d'installations et de bâtiments communaux

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder à la commune de Berre l'Etang une prolongation d'un an du délai pour réaliser les travaux susvisés.

2. FINANCES - Adhésion à l'association « CUSM@ »

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'adhérer à l'association CUSM@ (Club des Utilisateurs de Sédit Marianne).

3. DECHETS - Demande de subvention pour les études préalables et la mission de maîtrise d'œuvre d'une seconde déchèterie sur la commune de Salon de Provence

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise, dans le cadre du dossier susmentionné, le Président ou le Vice-Président délégué :

- 1 à solliciter les partenaires financiers – Agence de l'Eau, ADEME, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet ;
- 2 à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

4. DECHETS - Demande de subvention pour la rationalisation du litrage des bacs mis à disposition pour la collecte des ordures ménagères et la collecte sélective en porte à porte

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise, dans le cadre du dossier susmentionné, le Président ou le Vice-Président délégué :

- 1 à solliciter les partenaires financiers – ADEME, Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur – afin que la plus grande aide soit apportée à ce projet ;
- 2 à signer tout document relatif à la progression et au suivi du dossier.

5. DECHETS - Signature de deux conventions avec ERDF dans le cadre d'un projet d'installation de valorisation électrique du biogaz produit par le centre de stockage de La Vautubière

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président André LEONARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer avec ERDF, les conventions de servitude de passage sur les parcelles cadastrées A 2106, 2141, 2138, 81, 80, 75, 76, 2363, 2144 sur la commune de La Fare.

6. TRANSPORTS - Approbation des statuts du Syndicat Mixte des transports

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre MAGGI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- décide de rapporter la délibération communautaire n°021/09 en date du 23 mars 2009,

- décide l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Agglopoie Provence au Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône.
- approuve les statuts du Syndicat Mixte des Transports des Bouches-du-Rhône transmis aux conseillers communautaires.

7. TRANSPORTS - Règlement intérieur des transports scolaires

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Jean-Pierre MAGGI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve le nouveau règlement des Transports scolaires transmis aux conseillers communautaires.

Celui-ci sera applicable en l'état à compter de cette année et ce tant qu'un nouveau règlement soit adopté ou que de nouvelles modifications y soient apportées.

8. ECONOMIE - Commune de Lançon de Provence : demande de prolongation d'un fonds de concours économie attribué au titre de l'année 2007 (Zone d'Activités de la Coudoulette)

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder à la commune de Lançon de Provence une prolongation d'un an du délai, soit jusqu'au 1^{er} mai 2010, pour réaliser les travaux de viabilisation de nouveaux lots de la Zone d'Activités de la Coudoulette.

9. ECONOMIE - Commune de Rognac : demande de prolongation d'un fonds de concours économie attribué au titre de l'année 2007 (Zone Industrielle Nord)

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder à la commune de Rognac une prolongation d'un an du délai, soit jusqu'au 1^{er} mai 2010, pour réaliser les travaux de réhabilitation de la Zone Industrielle Nord.

10. ECONOMIE - Commune de Saint-Chamas : demande de prolongation d'un fonds de concours économie attribué au titre de l'année 2006 (Zone artisanale de la Pecette)

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder à la commune de Saint-Chamas une prolongation d'un an du délai, soit jusqu'au 11 décembre 2009, pour réaliser les travaux de viabilisation au profit de la zone d'activités artisanale de la Pecette.

11. FISAC : subventions attribuées aux commerçants et aux artisans dans la première tranche de l'opération FISAC sur le territoire d'Agglopoie Provence

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Michel PROREL et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer, dans le cadre du FISAC, les subventions aux commerçants et artisans telles que présentées en séance.

Question supplémentaire :

Pôle de compétitivité « Solutions aéronautiques et spatiales innovantes pour la protection et la mise en relation des hommes et des territoires » : convention partenariale avec l'association PEGASE PACA

Le Président accorde la parole à M. PALMITESSA, Conseiller Communautaire. Ce dernier remarque que plusieurs subventions ont déjà été accordées à l'association PEGASE PACA alors que l'aéronautique est déjà soutenue sur Marignane ou Toulouse et qu'il peut exister d'autres choix possibles comme les énergies solaires qui sont en développement.

Le Président rappelle la candidature de la Communauté dans le cadre d'un pôle de compétitivité en concertation avec de nombreux partenaires évoqués dans le rapport.

Le projet permet en effet de fédérer le tissu économique et la recherche sur le territoire. Il permet de créer indirectement des emplois à partir des applications de cette recherche.

Les débouchés ne cessent de se diversifier outre la protection contre les incendies avec le Conseil Général, maintenant EDF s'intéresse à des applications, même le pont de Millau serait concerné par des questions de contrôle d'installation en grande hauteur.

Un colloque à Salon de Provence en 2008 a permis de faire le point sur la recherche en matière de drones dans le monde entier.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention relative au partenariat avec l'association PEGASE PACA et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 30.000 € à l'association.

12. Marché 08.13ASS/4 Placement et gestion d'un programme d'assurances pour les besoins de la Communauté d'Agglomération - Lot 4 Flotte automobile GROUPAMA Alpes Méditerranée : Avenant n°1

Afin de régulariser la cotisation du contrat « flotte automobile » suite à des mouvements par adjonction et résiliation, il convient d'établir un avenant au marché.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Daniel DE SIO et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant n°1 à ce marché et tout document afférent.

13. Marché à Procédure Adaptée n°04-3 – Contrat d'assurance « Flotte automobile » et « Bris de machine » : Avenant n°4

Il convient d'établir un avenant n° 4 au marché susvisé portant sur les mouvements par adjonction et résiliation opérés au cours de l'année 2008 avec régularisations de la cotisation 2008 afin de clôturer le marché au 31 décembre 2008.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Daniel DE SIO et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant n°4 à ce marché et tout document afférent.

14. Marché à Procédure Adaptée (MAPA M041/08) – Location de fontaines à eau et achat de gobelets avec la société AYANT GOUT – Lot 1 Location de fontaines à eau – Avenant n°1

Afin d'inclure au marché susvisé, la location supplémentaire d'une fontaine, il convient d'établir un avenant n°1.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Daniel DE SIO et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant n°1 à ce marché et tout document afférent.

15. ENFANCE JEUNESSE - Actualisation de la participation des familles pour l'ALSH

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte à compter du 1^{er} juillet 2009, les tarifs suivants :

<i>Périodes</i>	<i>1er enfant</i>	<i>2eme, 3eme ... enfant</i>
Mercredis et vacances	11 € / jour	9.40 € / jour

16. ENFANCE JEUNESSE - Actualisation de la participation des familles pour les séjours été au ALAH

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte à compter du 1^{er} juillet 2009, les tarifs suivants :

	Communes Agglopoles Provence	Participation par jour	Communes hors Communauté	Participation par jour
Séjour 1 (9 jours)	189.00 €	21.00 €	270.00 €	30.00 €
Séjour 2 (12 jours)	252.00 €	21.00 €	360.00 €	30.00 €
Séjour 3(12 jours)	252.00 €	21.00 €	360.00 €	30.00 €

17. ENFANCE JEUNESSE - ALSH « Les Tout Chatou » : conventions d'occupation de locaux municipaux – Communes de Charleval et de Vernègues

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Yves WIGT et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué :

- à signer avec la commune de Charleval, la convention d'occupation de locaux municipaux
- à signer avec la commune de Vernègues, la convention d'occupation de locaux municipaux

18. SPORTS - Manifestation « Un Dimanche en Famille » : Remboursement de frais

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Président Michel TONON et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'attribuer une subvention de 950 € à l'association le Bol d'Air Barbenais.

19. SPORTS - Piscine intercommunale Claude Jouve : Création de nouveaux produits et amélioration des anciens

Afin de compléter et d'améliorer les prestations tarifaires de la piscine Claude JOUVE, et sur proposition du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide la création de nouveaux produits et l'amélioration des anciens tels que présentés en séance.

20. SPORTS - Convention d'utilisation de la piscine Claude Jouve pour des leçons particulières par les Educateurs Territoriaux des APS

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du 1^{er} Vice-Président Serge ANDREONI et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer la convention d'utilisation de la piscine Claude Jouve pour la dispense de leçons particulières avec les Educateurs Territoriaux des APS.

21. RESSOURCES HUMAINES - Création d'un poste d'ingénieur pour le service eau et assainissement

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Paul BERNARD et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de créer un poste d'ingénieur pour le service eau et assainissement correspondant au profil précisé en séance..

22. Poste de chargé de mission Risques Naturels : demande de subvention au Conseil Régional

Le Conseil Communautaire après avoir entendu les explications du Vice-Président Henri MOUNET et en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Président ou le Vice-Président délégué

- à solliciter le Conseil Régional PACA pour l'obtention d'une subvention pour un poste de Chargé de Mission Risques Naturels.
- à signer les documents relatifs à l'élaboration du dossier de subvention (acte d'engagement, convention, courriers, ...)

23. Donné acte des décisions communautaires

Le Conseil Communautaire prend acte des décisions communautaires prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délégation consentie au Président par délibération n° 075/08 en date du 29 avril 2008 :

- 017/09** : Contrat signé avec la société APAVE SUDEUROPE concernant le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante au centre de vacances « Les Cytises »
- 018/09** : Contrats signés avec la société APAVE SUDEUROPE concernant les vérifications annuelles (équipements mécaniques : ascenseur et monte-charge, alarme, installations électriques et de gaz) au centre de vacances « Les Cytises »
- 019/09** : Décision annulée
- 020/09** : Marché signé avec VITROLLES BMX concernant des prestations sportives pour la manifestation « Un Dimanche en Famille 2009 » Lot n° 11 BMX
- 021/09** : Marché signé avec la SARL LES ECURIES D'EROSSES concernant des prestations sportives pour la manifestation « Un Dimanche en Famille 2009 » Lot n° 5
- 022/09** : Marché signé avec LE CABINET RICHARD concernant une mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'aménagements extérieurs pour le projet d'implantation de ROCKSON, Chemin des Brayes à Velaux
- 023/09** : Avenant n° 1 au marché de fournitures de produits alimentaires pour Les Cytises concernant le changement de dénomination sociale du prestataire : PRODIREST devient TRANSGOURMET Rhône Gap. Lot n° 3 – produits laitiers (1^{ère} procédure)
- 024/09** : Avenant n° 1 au marché de fournitures de produits alimentaires pour Les Cytises concernant le changement de dénomination sociale du prestataire : PRODIREST devient TRANSGOURMET Rhône Gap. Lots n° 2-3-5 (2^{ème} procédure)

- ❑ **025/09** : Marché signé avec BEC FRERES concernant les travaux de mise en conformité de la déchèterie de Lamanon (réfection de l'auvent)
- ❑ **026/09** : Marché signé avec JOE BAR TEAM PAINTBALL concernant des prestations sportives pour « Un Dimanche en Famille 2009 » Lot n° 3 Paintball
- ❑ **027/09** : Contrat de fournitures sanitaires et de maintenance pour l'antenne de Mallemort signé avec la société ONET Services.
- ❑ **028/09** : Contrat de prestation d'animation signé avec CMJ France MAXI JEUX concernant l'organisation d'une après-midi de clôture des vacances d'hiver.
- ❑ **029/09** : Contrat de prestation d'animation signé avec l'Association K ANIMATION concernant « Un Dimanche en Famille 2009 »
- ❑ **030/09** : Convention signée avec la Mairie d'Alleins concernant l'organisation d'ateliers de lecture à sa bibliothèque
- ❑ **031/09** : Marché signé avec le cabinet FIT CONSEIL concernant une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage liée à la mise en œuvre d'une procédure ordinaire d'expropriation (phase administrative et judiciaire) sur la ZAC
- ❑ **032/09** : Contrat de prestation signé avec l'association « Les Petits Débrouillards » concernant la mise en place d'un atelier astronomie et énergie renouvelable à l'ALSH « Les Tout Chatou »
- ❑ **033/09** : Marché signé avec la société RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES concernant une mission d'études de diagnostic et de prospectives et assistance sur les finances communautaires
- ❑ **034/09** : Marché signé avec la société ATPE concernant la fourniture, pose et mise en service d'un groupe électropompe sur la commune de Mallemort
- ❑ **035/09** : Contrat de prestations de services signé avec l'association LE BOL D'AIR BARBENAIS concernant la distribution de repas aux organisateurs et bénévoles pour « Un Dimanche en Famille 2009 »
- ❑ **036/09** : Marché signé avec la S.A. HAPIAN FRERES concernant la fourniture de produits alimentaires au centre de vacances « Les Cytises » à Seyne-les-Alpes Lot n° 6 : fruits et légumes frais
- ❑ **037/09** : Marché signé avec la société SONDALP concernant des travaux de réhabilitation des forages d'eau potable à Eyguières
- ❑ **038/09** : Marché signé avec l'imprimerie DE RUDDER concernant les travaux d'impression pour les documents administratifs, supports de communication et autocollants de la CA. Lot n°2.
- ❑ **039/09** : Contrat signé avec l'entreprise SSICOOR concernant une mission de coordination des systèmes de sécurité incendie au centre de vacances « Les Cytises »
- ❑ **040/09** : Convention signée avec l'INRETS concernant une thèse portant sur « Les politiques intercommunales en matière de transports et de déplacements : quand l'intérêt communautaire dévoile ses cartes »
- ❑ **041/09** : Convention signée avec l'association TAM TAM pour la mise en place d'un atelier d'initiation à la mosaïque
- ❑ **042/09** : Contrat d'assurance Dommages ouvrage signé avec la société AXA concernant la restructuration et l'extension du bâtiment anciennement Banque de France
- ❑ **043/09** : Contrat d'exploitation et de maintenance de l'installation téléphonique signé avec la société NEXTIRAONE
- ❑ **044/09** : Marché signé avec la société PRINT CONCEPT concernant les travaux d'impression pour les documents administratifs, supports de communication et autocollants de la CA. Lot n° 1
- ❑ **045/09** : Marché signé avec la société des CARS DU PAYS D'AIX pour des prestations de transports en commun pour le service de L'A.L.S.H. de Vernègues (lot n° 1)
- ❑ **046/09** : Marché signé avec la société JACOB TOURISME pour des prestations de transports en commun pour le transfert des séjours de l'A.L.A.H. « Les Cytises » de Mallemort jusqu'à Seyne les Alpes (lot n° 2) et pour des prestations de transports en commun pour les sorties de l'A.L.A.H « Les Cytises » à Seyne les Alpes (lot n° 3)
- ❑ **047/09** : Marché concernant le traitement des déchets inertes signé avec DURANCE GRANULATS, ECT PROVENCE, G.S.M., ORTEC INDUSTRIE et PROVENCE RECYCLAGE (marché à bons de commande avec multi-attribution en procédure adaptée ouverte)
- ❑ **048/09** : Marché signé avec la société MEDISPRO pour l'achat et la livraison de produits promotionnels logotypes Agglopoie Provence Lot n° 1 : objets promotionnels divers
- ❑ **049/09** : Marché signé avec la société OPALTEX pour l'achat et la livraison de produits promotionnels logotypes Agglopoie Provence Lot n° 2 : vêtements promotionnels

- ❑ **050/09** : Marché signé avec la société OXYGRAVURE concernant les travaux d'impression pour les documents administratifs, supports de communication et autocollants (lot n°3)
- ❑ **051/09** : Marché signé avec la SOCIETE des EAUX de MARSEILLE concernant l'exploitation et la maintenance des ouvrages de production et de stockage d'eau potable
- ❑ **052/09** : Marché de maîtrise d'œuvre signé avec l'OFFICE NATIONAL DES FORETS pour des travaux forestiers à La Fare les Oliviers, Lançon de Provence et Saint-Chamas
- ❑ **053/09** : Changement de nom d'un prestataire : SEDIT devient BERGER LEVROT
- ❑ **054/09** : Modification de la décision n° 031/09 du 12/02/2009 concernant le marché pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage liée à une procédure d'expropriation sur la ZAC Euroflory
- ❑ **055/09** : Contrat d'assistance et de maintenance pour le logiciel RTP signé avec la Société FININDEV
- ❑ **056/09** : Marché signé avec la Société ASK pour la fourniture de cartes à puce sans contact
- ❑ **057/09** : Marché signé avec CEMEA PACA pour les formations BAFA-BAFD (lot n° 1)
- ❑ **058/09** : Marché signé avec la Société ESRI FRANCE SUD pour la formation SIG (ARC EDITOR) (lot n° 2)
- ❑ **059/09** : Marché signé avec AB MEDITERRANEE pour les formations bureautique (lot n° 3)
- ❑ **060/09** : Marché signé avec la Société ACOR pour les formations habilitations et CACES (lot n° 4)
- ❑ **061/09** : Marché signé avec la Société PROMOTRANS pour la formation au permis de conduire C (lot n° 5)
- ❑ **062/09** : Modification de la décision communautaire n° 195/06 du 11 octobre 2006 concernant la convention d'abonnement de vérification périodique avec QUALICONSULT
- ❑ **063/09** : Contrat de prêt signé avec la CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE
- ❑ **064/09** : Marché signé avec la Société DPI Informatique concernant l'acquisition de mobilier de bureau

Le Président clôt la séance à 19h15.

SALON DE PROVENCE, le vingt-huit mai deux mille neuf.

Michel TONON,
Président d'AgglopoLe Provence
Maire de Salon de Provence
Conseiller Général des Bouches du Rhône

Rappel : le recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération est consultable au siège d'AgglopoLe Provence (197 rue du Pavillon – SALON DE PROVENCE)